

Associé-correspondant national (1885-1886)
Membre titulaire (1887-1911)
Vice-président (1891)
Président (1891-1892)
Bienfaiteur de l'Académie (1911)

Edgard Audiat est né à Sélestat le 8 janvier 1828, fils de François Audiat (1789-1860), chevalier de la Légion d'honneur, et d'Augustine Thiry. Son père, né à La Palisse, engagé dans un régiment de cuirassiers au début du Premier Empire, brigadier des lanciers rouges de la garde impériale puis des gardes du corps du roi Louis XVIII, devenu chef d'escadron du 18^e régiment de chasseurs à cheval en garnison à Nancy, y avait épousé la fille du baron Thiry en 1827. Edgar Audiat fit ses études au collège royal de Nancy de 1835 à 1845, y remporta le prix d'honneur de philosophie de l'année 1844-1845, puis fit son droit à la faculté de Paris. Licencié en droit le 8 août 1850, il soutint sa thèse de doctorat, le 6 août 1853, sur « les actions possessoires ». Inscrit comme avocat à la cour de Nancy, il fit une carrière de magistrat, successivement nommé substitut du procureur à Toul (30 décembre 1854), substitut à Nancy (14 janvier 1857), procureur impérial à Verdun (17 janvier 1860), substitut du procureur général près la cour d'appel de Nancy (5 décembre 1861). Lors de l'audience solennelle du 4 novembre 1862, il prononça son discours de rentrée, « De la détention préventive ». Il fut nommé conseiller de cette cour le 21 novembre 1866 et, de 1864 à 1878, fut quatorze fois président d'assises. Il fut également le correspondant de cette cour du *Recueil Dalloz* de 1867 à 1887 et l'un des directeurs du *Recueil des arrêts de la Cour de Nancy*. En septembre 1870, lors de l'occupation de Nancy par l'armée prussienne, la cour refusa de juger « au nom des hautes puissances allemandes » ; le palais fut transformé en ambulance et les magistrats employés comme otages sur des locomotives allemandes. En vertu de l'article 2 du traité de Francfort, Edgard Audiat, résidant en territoire non annexé mais né à Sélestat, opta pour la nationalité française le 10 juin 1872. Il termina sa carrière avec le titre de président de chambre honoraire.

Edgard Audiat s'intéressa aux questions sociales et fut membre du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, administrateur des hospices civils de Nancy depuis 1861, vice-président de la commission des hospices, délégué communal ou cantonal pour l'inspection des écoles depuis octobre 1863. Il fut encore, dès sa fondation en 1875, membre de la section des Vosges du Club alpin et, en 1880, l'un des fondateurs et président de l'Association des anciens élèves des lycées de Nancy, Metz, Strasbourg et Colmar. Il était en outre, depuis le 12 décembre 1859, membre de la Société d'archéologie lorraine. Il était chevalier de la Légion d'honneur du 15 janvier 1879 et officier d'académie.

L'Académie de Stanislas s'attacha le conseiller Audiat, « un des magistrats les plus justement considérés de la Cour de Nancy », en qualité d'associé correspondant le 4 décembre 1885 et l'élut membre titulaire le 21 janvier 1887. Il prononça son discours de réception le 17 mai 1888 : « Le premier président Leclerc. Notice biographique ». Il fut porté à la vice-présidence le 23 janvier puis à la présidence du 5 juin 1891 au 19 mai 1892. En cette qualité, il fit réponse au discours de réception du général Hanrion (19 mai 1892) et prononça un discours aux obsèques de J. Gouy (12 février 1892). Il fit encore le rapport sur les prix de vertu (17 mai 1894) et prononça un discours sur la tombe du comte de Warren (10 janvier 1898).

Le président Edgard Audiat est décédé à Nancy le 9 septembre 1911. Ses obsèques furent célébrées en l'église Saint-Léon le 13 septembre et son corps fut inhumé au cimetière de Préville. Le président Georges Pariset, qui tenait l'un des cordons du poêle, prononça un discours sur sa tombe au nom de l'Académie. Par testament du 21 décembre 1904, le défunt fit plusieurs généreux legs, notamment aux hospices de la ville et à l'Académie de Stanislas à

qui il fit un don de 500 francs. Edgard Audiat est le père d'Augustin, magistrat, de Charles et Henri, saint-cyriens, tous deux officiers d'infanterie morts pour la France durant la Première Guerre mondiale, et de Juliette, épouse du général Louis de Maud'huy. [Alain Petiot]



Ex-libris du président Audiat
Association française pour la connaissance de l'ex-libris

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier d'Edgard Audiat ; Archives nationales, LH/70/61; *Journal de la Société d'archéologie et du comité du Musée lorrain* (1859), p. 270, 278 ; *L'Éclair de L'Est* (12 et 14 septembre 1911) ; *L'Est Républicain* (12 septembre, 3 et 8 décembre 1911) ; *Les Alsaciens-Lorrains, dictionnaire, annuaire et album*, Paris, Henri Jouve, 1896, s.p. ; *Meurthe et Moselle, dictionnaire, annuaire et album*, Paris, Henri Jouve, 1896, p. 10-11 ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, (1885), p. cii, (1886), p. cxii, cxix, (1887), p. cxix-cxx, (1888), p. xlv-lxxxiv, (1892), p. liv-lxx, lxxxv-xci, (1894), p. i-xvi, (1898), p. xcvi-cix, (1912), p. cxvi, cxli-cxlv; M. PREVOST, « Audiat (Charles-Auguste-Edgard), *Dictionnaire de biographie française*, fasc. XIX, Paris-VI, 1941, col. 359.